



Dans un contexte politique tendu avec notamment le coup d'Etat militaire au Gabon, une déclaration belliqueuse de Patrick Rifoé, membre du parti au pouvoir, a suscité de vives réactions.

Sur le plateau d'Equinoxe Soir lundi dernier, Rifoé a déclaré que si le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) remportait l'élection présidentielle en 2025, l'armée pourrait effectuer un coup d'État contre Maurice Kamto, le leader du MRC.

Cette déclaration a été perçue comme une tentative d'intimidation de l'opposition et a suscité de vives critiques de la part de la société civile camerounaise. Certains militants du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), le parti au pouvoir, ont également pris pour cible le MRC, affirmant que le parti insultait l'armée quotidiennement.

Ces propos incendiaires de Patrick Rifoé ont été tenus dans le contexte du coup d'État survenu au Gabon, où des militaires putschistes ont renversé le président Ali Bongo. L'utilisation de cette référence par Rifoé est perçue comme une tentative de pression sur le MRC et ses partisans.

Cependant, de nombreux observateurs estiment que de telles déclarations sont inacceptables dans un pays démocratique. La démocratie repose sur le respect des règles électorales et le

respect des droits de l'opposition. Les menaces de coup d'État vont à l'encontre de ces principes fondamentaux.

Cette déclaration de Rifoé soulève également des inquiétudes quant à la stabilité politique du Cameroun. Le pays a connu des tensions politiques croissantes ces dernières années, notamment après l'élection présidentielle de 2018, où Kamto a contesté les résultats et a été arrêté. Les propos de Rifoé alimentent les craintes d'une escalade de la violence politique dans le pays.

Face à ces déclarations, de nombreux acteurs de la société civile camerounaise appellent au respect des principes démocratiques et à la non-violence. Ils demandent également aux autorités de condamner fermement de telles déclarations et de prendre des mesures pour garantir la sécurité et la liberté d'expression de tous les acteurs politiques.